



## BIBLIOGRAPHIE

Une référence permet d'indiquer la source de l'information utilisée dans un travail. Peu importe le type de document utilisé (textes, livres, articles de journaux, sites Internet, Cd-Rom, etc.) il faut **obligatoirement** donner toutes les indications bibliographiques.

**Il est interdit de copier**, par exemple en utilisant la fonction copier/coller d'un traitement de texte sans mentionner l'auteur du texte. Sans l'observation de cette règle tu obtiendras un échec pour l'ensemble de ton travail.

**Un petit truc** : quand on fait une recherche à la bibliothèque, on note **immédiatement** la référence complète du document consulté.



### Référence aux ouvrages papier : livres, documents de référence, etc.



1. NOM (en majuscules) et le prénom de l'auteur écrits au long ;
2. *le titre de l'ouvrage* (en italique, sans soulignement) ;
3. le lieu de l'édition ;
4. la maison d'édition ;
5. la collection ;
6. l'année de publication ;
7. le nombre de pages (et non les pages consultées).

### EXEMPLES

### Bibliographie

BILODEAU, Rosario et al. *Histoire des Canadas*, Québec, Éditions Hurtubise HMH, 1973, 676p.

CAMUS, Albert. *L'Étranger*, Paris, Éditions Gallimard, Collection 1000 soleils, 1957, 147p.

DION-MCKINON, Danielle et LALONGÉE, Pierre. *Notre histoire*, Montréal, Éditions du renouveau pédagogique inc., 1984, 380 p.

*Encyclopédie Universalis*, Corpus 1, Paris, Encyclopædia Universalis, 1989, p. 363

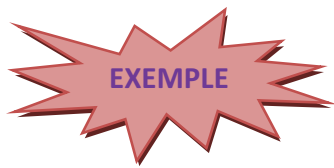
VILLEDIEU, Yannick. «Le miracle de notre cerveau», *L'actualité*, no 12, août 1997, p. 15-17

WAINBERG, Mark A. «La recherche sur le sida est-elle en péril?» *La Presse*, mercredi 8 janvier 1997, p. B

## Référence à un site Web



1. Auteur ou organisme ;
2. *Titre de la page d'accueil* ;
3. [Type de support].
4. Adresse URL ;
5. (Date de la consultation: jour, mois, année) par l'utilisateur



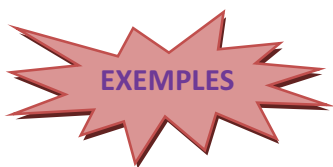
### Bibliographie

Université Laval. Bibliothèque. *Site de la Bibliothèque de l'Université Laval*, [En ligne].  
<http://www.bibl.ulaval.ca/> (Page consultée le 8 mai 1996)

## Référence à une ressource Internet



1. Auteur.
2. «Titre de la ressource».
3. *Titre de la page d'accueil* : ajoute la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché en procédant de la façon suivante: In Auteur/titre ou titre du site ou du document qui contient la ressource.
4. [Type de support].
5. Adresse URL: fournir l'adresse URL de la ressource
6. (Date de la consultation: jour, mois, année) par l'utilisateur



### Bibliographie

Caron, Rosaire. «Comment citer un document électronique?». In Université Laval. Bibliothèque. *Site de la Bibliothèque de l'Université Laval*, [En ligne]. <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html> (Page consultée le 27 mars 2000)

Statistique Canada. *Recensement de l'agriculture de 1996*, [En ligne].  
<http://www.bibl.ulaval.ca/bd/sdn/b2020/census/1996/agriculture/> (Page consultée le 29 mars 2000)

Statistique Canada. «Caractéristiques des exploitant(e)s agricoles». In Statistique Canada. *Recensement de l'agriculture de 1996* [En ligne]. <http://www.bibl.ulaval.ca/bd/sdn/b2020/census/1996/agriculture/qc.html#5> (Page consultée le 29 mars 2000)